

Service émetteur :

Direction de la santé publique et environnementale
Département Santé Environnement

Courriel : ars-cvl-sante-environnement@ars.sante.fr
Téléphone : 02.38.77.47.53 – LO

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Centre-Val de Loire,
UID 18-36 - Sub2-36
Boulevard Georges Sand
36000 CHATEAUROUX

à l'attention de Monsieur Baptiste Dannerolle

Date : 24/09/2026

Objet : AENV - Projet éolien du Pays Blancois - Demande d'avis à un organisme

Monsieur,

Vous m'avez transmis, le 04/08/2026, le dossier de compléments relatif au projet de parc éolien du pays Blancois à Saint Aigny apporté par le pétitionnaire, qui fait suite à une demande du service instructeur.

L'examen du dossier montre qu'il n'apporte aucun élément nouveau d'un point de vue sanitaire. Aucune demande de précision ni d'analyse complémentaire dans ce domaine n'avait été formulée par l'ARS.

En conséquence, l'ARS n'a pas d'observations complémentaires à formuler d'un point de vue sanitaire par rapport à l'avis émis précédemment en date du 18/04/2024.

Je maintiens mon avis favorable au projet.

Une copie du présent courrier sera enregistrée sous GUN.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice générale,
Le directeur de la santé publique et environnementale

Jean-Christophe COMBOROURE

✓ Certifié par ✱ youtrust